

COTON & CULTURES BIOLOGIQUES AUTOUR DES AIRES PROTEGEES (CAP Bio)



HELVETAS
Swiss Intercooperation

BENIN

Selon l'INSAE*, la filière cotonnière représentait, en 2012, 90% des exportations agricoles et assurait un revenu à plus d'un tiers de la population des départements du Nord. Les systèmes de production sont orientés principalement sur un système « coton conventionnel » avec un usage intensif des intrants et produits chimiques néfastes pour la santé des producteurs et la fertilité des sols.

Ainsi s'orienter dans la production biologique au Bénin est une innovation majeure qui répond **aux défis de changer et d'élargir les modes de production** et aux changements climatiques **qui s'applique parfaitement autour des aires protégées comme modèle de développement et aux défis de produire sain**. Ceci implique une reconversion biologique totale des pratiques agricoles.

FINALITE & OBJECTIF

- Améliorer les conditions de vie des populations riveraines des zones de biosphère de la Pendjari et du W de façon pérenne tout en protégeant l'environnement et faire face aux changements climatiques
- Développer avec les producteurs/trices des systèmes de productions biologiques à 100% autour du coton **qui leur procurant des revenus complémentaires et assurant et satisfait durablement leurs besoins alimentaires**

LES AXES D'INTERVENTION

- Accompagner et conseiller les exploitants à la mise en place de systèmes coton biologique dans les Zones d'Occupation Contrôlée (ZOC) autour des parcs
- Appuyer les producteurs/trices à une conversion biologique à 100 % de leurs exploitations basée sur la diversification des cultures et autres produits
- Renforcer la structuration organisationnelle et financière des associations de producteurs/trices et leur faitière (**Union des Producteurs de Coton Biologique du Bénin Bio - UPC Bio**) et développer au sein de leur organisation et/ou avec des opérateurs privés des services durables
- Appuyer la faitière UPC Bio dans son rôle de Plaidoyer, de concertation et de coordination avec l'ensemble des acteurs impliqués dans les filières biologiques et dans la gestion des parcs
- Appuyer **Assurer** la mise en relation **de partenariats entre de l'IPC Bio avec** des institutions publiques/privées et **la faitière** pour accéder **et/ou accéder à des services financiers, ainsi que d'autres appuis techniques et financiers ?? et tout particulièrement avec la Société Nationale de Promotion Agricole (SONAPRA) dans le cadres des activités d'égrenage, de certifications et de commercialisation de la fibre biologique et équitable**
- Assurer la mise en relation de la faitière UPC Bio avec la Société Nationale de Promotion Agricole (SONAPRA) dans les activités d'égrenage, de certifications et de commercialisation de la fibre biologique et équitable avec la recherche de partenaires
- Appuyer l'UPC Bio dans des processus de certifications internationales et internes, ainsi que la recherche de nouveaux opérateurs privés pour les autres produits de rente
- Faciliter l'élaboration avec les partenaires de documents de communication et de capitalisation ainsi que leur diffusion pour poursuivre le plaidoyer en faveur de la **conservation préservation** de l'environnement et de la lutte contre **les effets des changements climatiques**
- Former les partenaires du projet à développer un système de suivi-évaluation des actions et les accompagner dans sa mise en œuvre



© Lionel Girou

RESULTATS A ATTEINDRE

4 500 ha des terres cultivables dans les Zones d'Occupation Contrôlée (ZOC) sont convertis en mode biologique

1 450 producteurs dont 50% de femmes sont actifs dans la conversion biologique de leur exploitation

37 coopératives et leur faitière sont fonctionnelles avec une viabilité économique assurée

Phase actuelle
(2011 - 2014)



© Lionel Girou



APPROCHES / INNOVATIONS

- Vulgarisation et diffusion des « systèmes de production ~~coton~~ biologique » basé sur le coton et le développement de cultures annuelles de rotation (des ~~rotations~~, légumineuses ou vivrières) ou en association (céréales, ~~légumineuses~~), exploitant aussi des productions pérennes disponibles (~~piéds~~ de karité, apiculture)
- Accompagnement aux conseils de gestion à l'exploitation ~~agricole~~ familiale agricole
- Valorisation des approches filières et le développement de services durables avec le secteur public et/ou privé, et ainsi que l'intégration d'instruments d'approches qui intègrent le changement climatique avec un
- Rôle de l'équipe comme facilitateur dans l'accompagnement des partenaires avec l'utilisation de diagnostic basé sur l'approche M4P (Making Market for the Poor)
- Facilitation des processus de certification internationale et système de contrôle et certification interne, biologique et ainsi qu'équitable avec l'ensemble des acteurs
- Renforcement institutionnel, organisationnel et économique pour assurer une viabilité économique de la faitière et des coopératives de base leurs associations avec la mise en place de services durables pour ses associés
- Promouvoir le Promotion du développement de services privés innovants (équipement sous forme de CUMA, intrants biologiques) avec les acteurs privés (équipement) sur la base de forme innovante de CUMA par exemple ???
- Facilitation de la Concertation avec les partenaires techniques et financiers/projets locaux et les PTF ?? pour la recherche de complémentarité et de synergie dans le domaine de la production, commercialisation et la protection de et dans l'environnement
- Appui aux partenaires à développer Développement d'un système de suivi évaluation des effets actions et les accompagner dans sa mise en œuvre, ainsi que des processus de communication et de capitalisation des expériences

ZONES D'INTERVENTION



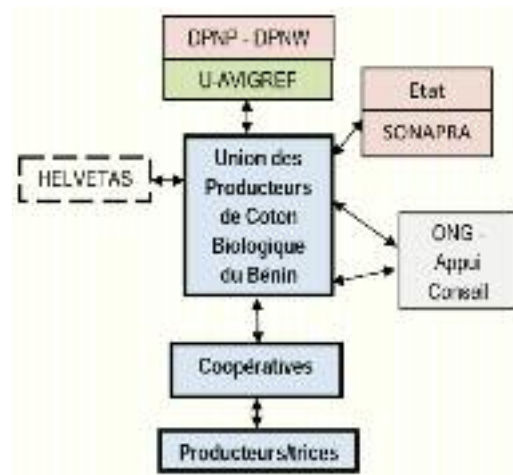
Nombre de Communes d'Intervention : **14 6 ou 4 communes** dans les départements de l'Atacora et l'Alibori, du Borgou, des Collines et du Zou



© Virginie Peytoureau

« Avant de travailler dans le Coton Bio, j'aidais mon mari dans le coton conventionnel, mais quand la récolte était vendue, c'est lui qui était payé. Quand je voulais de l'argent, je devais quémander auprès de lui. Mais depuis que je produis du coton et du soja bio, je reçois mon propre revenu, au même titre que les autres membres de la coopérative. Je suis payée directement et je peux utiliser mon argent quand j'ai un problème, maintenant je peux résoudre seule certains problèmes. Je peux aussi aider mon mari. Mais ce n'est pas une obligation, c'est quand je vois qu'il est en difficulté. »

Yombo Hélène, 32 ans, mère de 4 enfants



Budget (2011 - 2014)

Budget de la phase actuelle : **CHF** (FCFA)

Bailleur de fonds



FODEVACO + UNION EUROPEENNE Logos ???

Partenaires de mise en œuvre

- UPC BIO BENIN (Union des Cultures Biologiques du Bénin)
- U-AMIGREF (Union des Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune) au niveau du parc de la Pendjari
- AFVA (Association des Femmes Vaillantes et Actives) au niveau du parc du W
- OBEPAB (Organisation Béninoise pour la Promotion de l'Agriculture Biologique)
- AProCA (Association des Producteurs de Coton Africain)
- INRAB (Institut National de Recherche Agronomique du Bénin)

Partenaires Institutionnels

- FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique (Suisse))
- Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement (MAE)
- CENAGREF (Centre National de Gestion des Réserves de Faune), DPNP (Direction Nationale du Parc de la Pendjari) et DPNW (Direction Nationale du Parc du W)
- SONAPRA (Société Nationale de Promotion Agricole)
- ONS (Office National de Stabilisation)